



le cnam

Titre RNCP niveau 7 - CPN7400A Psychologue du travail

Titre RNCP niveau 7 Psychologue du travail

- Formation disponible en cours du soir ou en journée.
- Formation disponible sur l'application Mon compte formation (CPF) par blocs de compétences.
- Des réunions d'information au diplôme sont organisées périodiquement en été.

Publics/conditions d'accès

Bac +2 en psychologie ou hors discipline.

Dans le cas d'un bac +2 hors discipline, il faut acquérir obligatoirement et préalablement les UE de psychologie du travail (PST002, PST003, PST004) et de statistiques appliquées à la psychologie (PST001).

Objectifs

Le diplôme du Cnam donne accès au titre de Psychologue du travail. Pour faire face à une forte demande sociale concernant la santé, surtout la santé mentale au travail et les transformations sociotechniques, le psychologue du travail, ou clinicien du travail, est un professionnel œuvrant pour restaurer les ressources organisationnelles pour un travail de qualité au service de l'activité individuelle et collective. La formation ouvre sur l'action et les moyens techniques de conduire ce projet. Le développement du collectif de travail, dans le dialogue institué avec la ligne hiérarchique, est regardé comme un objectif et comme un moyen d'aborder les questions de la santé mentale. Les enseignements de psychologie du travail préparent les auditeurs à l'exercice d'un métier. Ils forment à l'analyse du travail dans la perspective d'une transformation des milieux professionnels. Ils mettent au centre de leur préoccupation les rapports entre individu et collectif.

Compétences

- Analyse du travail et/ou des situations de travail individuelles ou collectives en matière de qualité du travail, d'efficacité, de santé et de santé mentale au travail ;
- Comprendre et accompagner les transformations sociotechniques au travail (transformations digitales, espaces de travail) ;
- Structurer et réaliser une intervention en clinique du travail ;

- Instruire les questions du développement de la santé et/ou de la santé mentale au travail à partir du terrain ;
- Construire et mettre en œuvre des actions de prévention auprès des CHSCT et des hiérarchies (cadres de proximité et managers) ;
- Installer, développer et/ou renouveler les modalités du dialogue social pour développer la santé et/ou la santé mentale au travail.

Conditions d'obtention du diplôme

- Suivre les enseignements théoriques et pratiques de la filière ;
- Valider l'ensemble des unités d'enseignement qui composent la formation ;
- Préparer et soutenir avec succès le mémoire de fin d'études.

Durée de la formation

Cette formation dure 5 ans, ou moins sous conditions. Ainsi, pour d'éventuelles dispenses de certains cours (notamment si vous avez déjà validé une UE de statistiques au cours de votre cursus), vous pouvez faire une demande de VAE, VES, VAPP au sein des services de validation des acquis du Cnam.

Perspectives professionnelles

- **Consultant en cabinet d'expertise**
- **Consultant en risques psychosociaux**
- **Psychologue en santé au travail**
- **Intervenant en prévention des risques professionnels**

Organisation des enseignements

Les cours sont organisés en semaine de 18h à 21h ou le samedi. Si vous optez pour une formation payée par votre employeur ou par Pôle Emploi, les cours auront lieu en journée, renseignez-vous auprès de Cnam Entreprises : florence.michelland@lecnam.net

Modalité de la formation

Les cours à Paris sont tous assurés en présentiels. Certaines UE peuvent être proposées en distanciel dans les centres Cnam en région. Prendre contact avec le centre Cnam concerné pour connaître les modalités d'enseignement.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation varient en fonction des UE : contrôle continu (exposé, rapport écrit...) et/ou examen

terminal sur table. Toutes ces informations sont accessibles sur le site du diplôme psychologie du travail.

Tarifs (indicatifs)

Tarifs des cours en journée disponibles sur le site de Cnam-Entreprises : <https://www.cnam-entreprises.fr/catalogue-de-formations/psychologie-du-travail/>

Tarifs des cours du soir (financement individuel)

138€ pour une UE à 4 crédits
207€ pour une UE à 6 crédits
414€ pour une UE à 12 crédits
207€ pour les UA

Tous les tarifs en cours du soir sont disponibles sur le site du Cnam Paris : www.cnam-paris.fr (rubrique M'inscrire)

Programme du Titre RNCP niveau 7 Psychologue du travail		
Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits
INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE		
PST001	Statistique descriptive et statistique inférentielle	4
PST002	Introduction à la psychologie clinique	6
PST003	Introduction à la psychologie sociale et des organisations	6
PST004	Introduction à la psychologie cognitive et éléments de psychologie du développement cognitif	6
PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET CLINIQUE DU TRAVAIL		
PST106	Clinique de l'activité et psychologie du travail	6
PST108	Psychologie du langage et clinique du dialogue	6
PST120	Psychodynamique et psychopathologie du travail	6
PST123	Le psychologue, le travail et l'emploi	6
PST124	Transformations digitales des activités et clinique des usages	6
MODULE DE PROFESSIONNALISATION*		
PST116	Clinique de l'expérience professionnelle : formation pratique	12
PST117	Textes et théories en psychologie du travail	12
PST115	Les méthodes psychométriques	6
PST218	Pratiques de terrain en psychologie du travail	12
DÉPÔT DU DOSSIER DE SCOLARITÉ		
UAPS08	Expérience professionnelle : rapport d'expérience professionnelle + dossier de candidature RNCP à constituer	34
PRÉPARATION ET RÉDACTION DU MÉMOIRE		
PST219	Préparation au diplôme de psychologue du travail	12
UAPS07	Soutenance du mémoire	48

*Les UE du module de professionnalisation sont accessibles après agrément des professeurs qui en sont responsables.

Responsable du titre
Marc-Éric Bobillier-Chaumon

41, rue Gay-Lussac
75005 Paris
Bureau 69 - 4^e étage

psychologie-travail.cnam.fr

Contact

Secrétariat pédagogique
secretariat.psychologie@cnam.fr



Aider les auditeurs en
situation de handicap :
handi.cnam.fr